

Le Parc naturel régional de Camargue recrute

ECOGARDE MARIN SAISONNIER EN CHARGE DU SUIVI DE LA FREQUENTATION

CDD de droit public de 3 mois entre les mois juin et septembre 2018
(cadre d'emploi des adjoints techniques)

Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue (PNR) est un établissement public administratif géré par un syndicat mixte. Le PNR de Camargue s'étend sur 100 000 ha et 3 communes (Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône). Sur la partie marine, le PNR a en charge :

- L'animation de deux sites Natura 2000 marins : site « Camargue » et site « Bancs sableux de l'Espiguette »
- La gestion d'un cantonnement de pêche et d'une zone de protection de biotope dans le golfe de Beauduc.

En 2017, dans le cadre d'un stage de Master 2, un protocole de suivi de la fréquentation marine a été mis en place à l'échelle du site Natura 2000 Camargue, à partir de comptages en mer, et depuis la terre (plages) notamment. Il devient nécessaire pour mieux connaître les activités et pressions qui s'exercent sur les habitats et espèces de mettre en place un suivi régulier de la fréquentation en tenant compte des différentes activités littorales et marines et les pressions périphériques.

Par ailleurs, en 2017, le PNR de Camargue a été lauréat du programme INTERREG Med pour mettre en place le projet DestiMED dédié à l'écotourisme côtier, en partenariat avec le réseau MedPAN. Dans ce cadre, il est prévu l'intervention d'un écocarde marin pour le suivi estival de la fréquentation côtière à partir du protocole établi précédemment.

Définition

L'écogarde marin exerce un métier de terrain. Il est capable de piloter un bateau semi-rigide et de l'entretenir. L'écogarde marin contribue au suivi de la fréquentation côtière en Camargue et à la sensibilisation des usagers du littoral pour des pratiques durables. Les interventions en mer sont toujours réalisées avec un autre agent du PNR concerné et possédant également le permis côtier. Les interventions de comptage sur le littoral peuvent être réalisées en partie seul.

Missions

L'écogarde marin exercera les missions suivantes :

- Suivi de la fréquentation côtière par :
 - comptage en bateau (semi-rigide) et kayak de la fréquentation côtière et en mer dans les zones à fort enjeu (Golfe de Beauduc)
 - comptage à terre sur les sites sensibles (espaces protégés littoraux, plage de Piémanson, Gracieuse, anse de Carteau, Plages des Saintes-Maries-de-la-Mer...)
- Saisie des données sous Excel
- Sensibilisation des plaisanciers à quai ou en mer (Port Gardian, Port St Louis du Rhône) dans le cadre de la campagne Ecogestes en Méditerranée
- Enquête auprès des usagers via un questionnaire
- Entretien des moyens nautiques mis à disposition (lavage, veille mécanique, sondeur, VHF, contact capitainerie, etc.) ;

Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité du responsable du Pôle Biodiversité et patrimoine naturel, dans le cadre du programme DestiMED, il (elle) travaille avec la chargée de mission littoral et milieu marin qui coordonnera son suivi sur le terrain de la fréquentation côtière par comptage en mer et à terre et de la saisie des données. Ce travail se fera en collaboration étroite avec la mission tourisme durable du PNR.

Compétences requises

Permis B et permis côtier ou hauturier obligatoires

Diplômes requis

- Diplômes ou formation Bac +2 en environnement / tourisme : BTS gestion et protection de la nature, BTS Tourisme,
- AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou PSC1 (Prévention et Secours Civiques 1) souhaitées

Connaissances

- Formation dans le domaine littoral, marin ou touristique
- Bonne connaissance des spécificités géographiques, biologiques et socio-culturelles du territoire du Parc de Camargue et notamment sa partie littorale

Qualités et Savoir-faire techniques et relationnels

- Expérience en navigation (permis côtier ou hauturier obligatoire)
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, ...)
- Capacité de travail en extérieur maritime et bonne condition physique : *aptitude et motivation à marcher 2 à 3 heures certains jours pour les comptages depuis les plages.*
- Goût pour la communication orale, contact avec le public

- Respect d'une programmation préétablie (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- Respect d'une programmation préétablie (avec des week-ends et jours fériés travaillés)

Caractéristiques du poste

- Poste sous la responsabilité du chef de pôle Biodiversité et patrimoine naturel et sous la coordination de la chargée de mission littoral et milieu marin
- Poste à temps complet, sur la base de 35 heures/semaine. Le poste nécessite le travail certains week-ends et jours fériés.
- CDD de droit public de 3 mois entre les mois de juin et septembre 2018
- Poste basé au siège administratif du Parc, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles
- Rémunération : adjoint technique 3^{ème} échelon + treizième mois

Les tournées se dérouleront avec le bateau semi-rigide du Parc ou avec un véhicule de service

Procédure de recrutement

Conditions de recrutement :

Recrutement effectué par analyse des candidatures et entretien individuel au regard des critères obligatoires et profil recherché.

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire

Delphine MAROBIN-LOUCHE, chargée de mission littoral et milieu marin

Tél : 04.90.97.10.40 - littoral@parc-camargue.fr

Candidature (CV + lettre de motivation + diplômes + permis) à adresser au plus tard le **28 mai 2018**.

- par courrier à : Monsieur le Président - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13 200 Arles
- par mail à : a.zergaoui@parc-camargue.fr et catherine.loillet.pnrc@gmail.com